

Enfants de Partout

numéro
128

La revue des donateurs du BICE

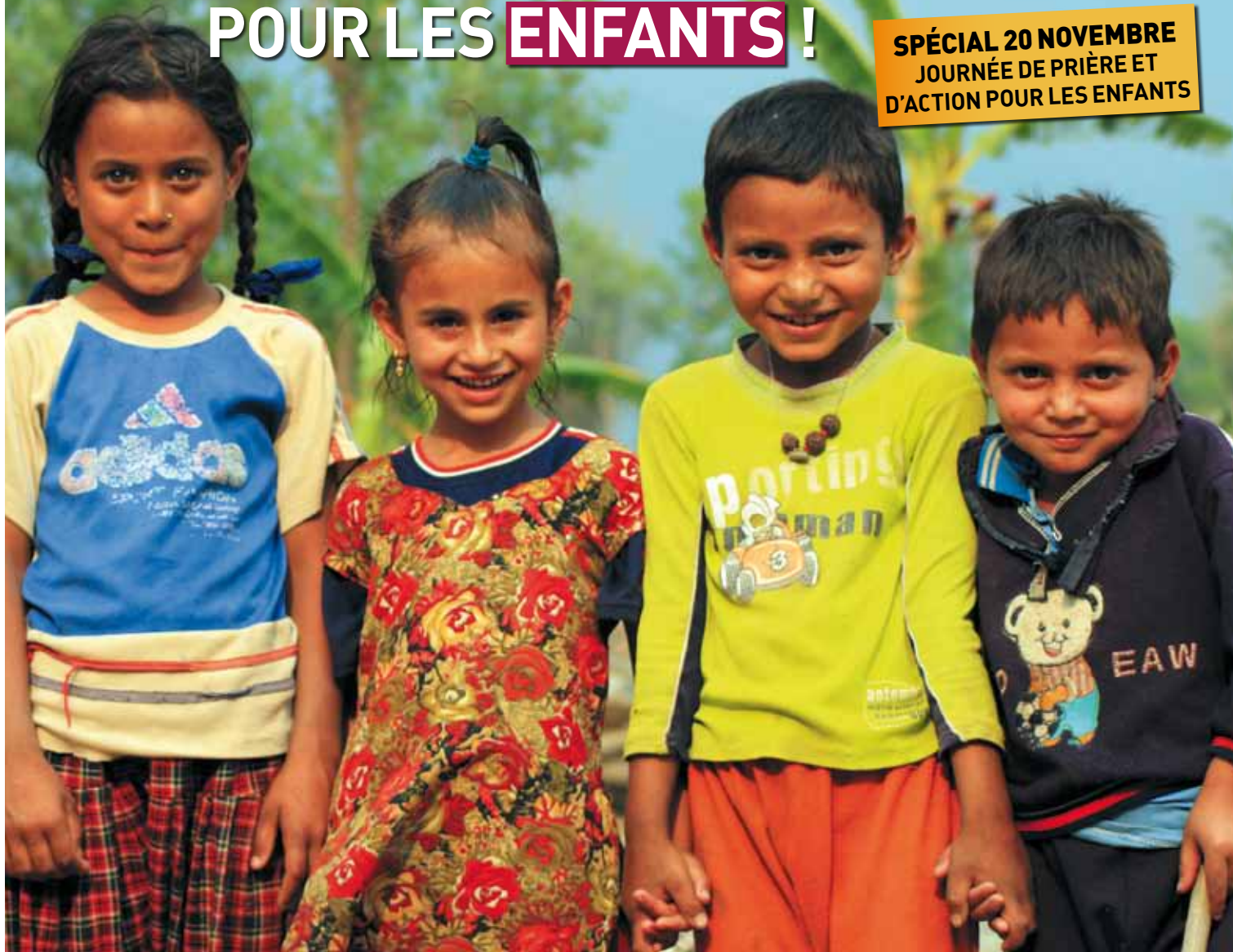
NOVEMBRE 2011 – TRIMESTRIEL – PRIX 2€



www.bice.org

ENSEMBLE, PRIONS ET AGISSONS POUR LES ENFANTS !

SPÉCIAL 20 NOVEMBRE
JOURNÉE DE PRIÈRE ET
D'ACTION POUR LES ENFANTS



AVEC VOUS :

Répondez à notre appel à intentions de prière p.3

EN DIRECT DU TERRAIN :

Une nouvelle approche pour combattre abus sexuels et violences p.4

DOSSIER :

10 raisons de renforcer les actions en faveur des droits de l'enfant p.6

Sommaire

P. 3

Avec Vous

Le monde en prière

P. 4 à 5

En direct du terrain

Renforcer notre action contre l'abus sexuel et la violence

P. 6 à 7

Dossier

Journée mondiale des droits de l'enfant : 10 raisons d'agir

P. 8

Site internet

Le BICE plus que jamais en ligne avec le monde

Partenariat

Le BICE et les Semaines Sociales 2011

Poème

Un enfant

Edito

APPEL À LA PRIÈRE ET À L'ACTION POUR LES ENFANTS



Chers Amis,

Nous voici à la veille du 20 novembre, la date anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, qui sont au cœur de notre action depuis toujours.

Cette année, pour célébrer ce grand jour, nous avons choisi de nous associer à une initiative internationale : **la Journée de prière et d'action pour les enfants**. Quelle meilleure idée en effet, pour alerter sur les violations des droits de l'enfant, que d'encourager toutes les personnes de bonne volonté à s'engager non seulement par le don, mais aussi par la prière ? Je vous invite ainsi chaleureusement à nous adresser une intention de prière et, si vous le pouvez, à venir assister à la messe du 20 novembre à Saint-François-Xavier, à Paris, qui accueillera le BICE. Nous vous espérons nombreux à nos côtés, par la présence ou la pensée.

Cette initiative a d'autant plus de sens que, vous le savez, beaucoup reste à faire pour les droits de l'enfant. Le bilan que nous avons dressé à l'occasion des 20 ans de la Convention, en 2009, a révélé de nombreux problèmes nouveaux, liés à la mondialisation, à la pauvreté grandissante et aux désordres écologiques. Les 10 défis que nous avons alors lancés à la communauté internationale (voir notre dossier page 6) sont autant de raisons de se mobiliser à nouveau pour la Journée mondiale des droits de l'enfant.

Il nous faut être constamment en alerte. Ainsi, comment ne pas s'inquiéter des risques pour la santé et le développement des enfants les plus pauvres, après la décision de l'Union Européenne de réduire drastiquement l'aide alimentaire aux plus démunis ? Quel monde préparons-nous à nos enfants avec de telles décisions ?

En ce 20 novembre 2011, merci de partager avec nous ces préoccupations à travers la prière. Merci pour votre soutien à notre action.

Yves Marie-Lanoë, Président du BICE



De vous à nous

SOLIDAIRES POUR AGIR ENSEMBLE

L'association alsacienne *Solidaires Pour Agir Ensemble* nous a apporté un soutien dont nous sommes heureux de vous faire part. Fidèle à son action d'aide au financement de programmes de solidarité en Afrique, l'association a décidé de soutenir notre projet auprès des jeunes mamans détenues en compagnie de leurs nourrissons dans la prison d'Abidjan. Faisant preuve d'énergie et d'imagination, elle a mené à bien deux opérations d'envergure : des **vide-grenier** en juin, et une **opération «samoussas»***.

« *Sans cesse*, nous confient-ils, nous avons en pensée la population ivoirienne : des enfants, des femmes, des hommes qui, au même moment,



vivaient l'horreur, maintenus sous l'emprise de la peur, dans la précarité et l'incapacité de se projeter dans l'avenir. » Cette généreuse initiative nous aide doublement. Tout d'abord parce que les fonds récoltés seront très utiles à notre projet à Abidjan. Mais aussi parce que de telles opérations contribuent à sensibiliser le public à nos actions en faveur des enfants. **Merci à tous !**

* *Beignets triangulaires d'origine indienne*

MERCI POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS D'ABIDJAN

Un coup de chapeau également au *Conseil Régional d'Ile de France* et à la *Fondation Liliane*, qui nous ont permis de rénover et de réaménager le Centre de Réhabilitation du BICE à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Grâce à leur soutien et à celui de l'association de parents d'élèves du Centre, plus de 150 enfants handicapés ont pu faire leur rentrée 2011 dans des locaux totalement équipés et adaptés à leurs besoins. C'est une grande satisfaction, à la fois pour les enfants et les accompagnants. Merci d'avoir rendu ces progrès possibles !

ENSEMBLE, PRIONS ET AGISSONS POUR LES ENFANTS !

Toutes les idées sont les bienvenues pour promouvoir les droits de l'enfant. C'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux de nous associer, en cette journée anniversaire du 20 novembre, à une initiative qui consiste à inviter les bonnes volontés de tous les continents et de toutes les confessions à prier et à agir pour les enfants.

La Journée de prière et d'action pour les enfants a été célébrée pour la première fois en 2008, avec le soutien

de l'ONU. L'initiative a été particulièrement bien accueillie puisqu'en 2010, 47 pays et plus de 33 000 personnes y ont participé activement.

Ainsi que le confiait Kul Gautam, l'ex-Directeur général de l'UNICEF, lors d'une des actions organisées pour cette journée au Népal, en 2010, « *Au cœur de chaque tradition religieuse se trouve l'idée que les enfants sont le meilleur espoir d'avenir de l'humanité et nous avons vraiment besoin de les aider à s'épanouir.* »

Cette année, le BICE a décidé d'apporter sa contribution active à cette belle initiative. Et nous tenons à le faire avec vous tous qui nous soutenez depuis si longtemps. Comment ?

Soyez nombreux à nous adresser des intentions de prières spécifiques en faveur des enfants (voir la carte-réponse jointe). N'hésitez pas à faire participer vos enfants et petits-enfants, votre entourage, vos paroisses et congrégations... Plus nous recevrons de prières, plus grand

sera l'espoir qu'il est possible de faire progresser et respecter la dignité et les droits de l'enfant.

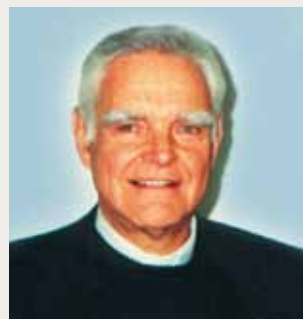
Le dimanche 20 novembre, toutes les intentions de prières recueillies seront confiées lors de la messe de 11h30 à l'Eglise Saint-François-Xavier, célébrée par Mgr Patrick Chauvet, qui accueillera le BICE à cette occasion. Nous vous invitons, si vous le pouvez, à venir assister à cette messe et à rencontrer l'équipe du BICE. Ce serait une grande joie pour nous de prolonger ce moment avec vous. Nous comptons sur votre participation pour que notre contribution à cette journée de prière soit aussi forte et pleine d'espoir que possible !

Envoyez-nous vite vos prières, petits textes, courts poèmes... et / ou la confirmation de votre présence à la messe du 20 novembre :

- en nous retournant la carte-réponse jointe,
- ou par courrier sur papier libre adressé à BICE - 20 novembre, 70 bd Magenta, 75010 Paris,
- ou encore sur notre site internet www.bice.org.



Message



de Monseigneur Luis Del Castillo
Evêque émérite de Melo (Uruguay),
Assistant Ecclésiastique du BICE .

Agir ensemble, prier ensemble

Il y a quelques jours, je reçois ce message urgent sur mon portable :

“Mon Père, c'est Rodrigo ! J'ai trouvé Noelia avec ses quatre petites filles qui dormaient sur la place du quartier. Son mari les a mises à la porte et elles se trouvent dans la rue. Que peut-on faire ?”

Ce drame se passe à Montevideo, et je suis maintenant à huit mille kilomètres de là. Je ne peux pas agir directement ! Alors, je mets Rodrigo en contact avec les animateurs d'un Centre d'accueil sur place, Membre du BICE, qui puisse aider ces enfants nouvellement arrivées dans la rue.

Et je me rappelle ensuite de l'Evangile que nous avons lu récemment à la messe du Dimanche :

“Je vous dis encore que, si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander une chose quelconque, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux. Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux.” (Mt. 18, 19-20)

Oui, prier ensemble, c'est puiser à la source de l'amour du Christ l'élan et le courage pour agir et répondre ensemble concrètement à l'appel de notre prochain, proche ou lointain... >>

ENFANTS MALTRAITÉS

TOUJOURS PLUS ENGAGÉS DANS NOTRE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'ABUS SEXUEL

40 millions, tel est le nombre d'enfants, selon l'Organisation mondiale pour la Santé, qui seraient victimes de violences physiques, dont les violences sexuelles, chaque année dans le monde. Lutter contre ces abus est l'un de nos défis prioritaires. Pour nous en donner les moyens, nous mettons en place un vaste « PROGRAMME LUTTE MALTRAITANCE » sur quatre continents.



Depuis toujours, le BICE a fait de la lutte contre la maltraitance et l'abus sexuel envers les enfants l'un des axes importants de son action. Partout en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe, nous travaillons avec des associations partenaires afin de prévenir ces violences et d'aider les enfants

dans leur parcours de reconstruction. Cette somme d'expériences si riches et diverses nous permet aujourd'hui d'aller plus loin dans notre lutte. Nous avons en effet décidé de mutualiser nos différentes actions sur le terrain, de façon à mieux échanger et diffuser les bonnes pratiques, à utiliser plus efficacement nos ressources financières et organisa-

tionnelles, et de parler d'une voix plus forte auprès des organisations internationales. Nos partenaires locaux, très enthousiastes, sont pleinement associés à cette démarche. La mise en place de ce programme transversal de lutte contre la maltraitance et l'abus sexuel est prévue sur deux ans. Nous avons d'ores et déjà identifié les 15 pays où le programme va



IL BÉNÉFICIERA À PRÈS DE 1 000 ENFANTS

PROGRAMME LUTTE MALTRAITANCE

- Le programme concerne la Côte d'Ivoire, dont le système social a été profondément désorganisé par 10 ans de crise, et le Togo, qui se trouve dans une situation de crise socio-politique et économique aiguë depuis plusieurs années.

Dans ces deux pays, le programme aura pour but de favoriser l'émergence d'un environnement protecteur, susceptible d'assurer aux enfants, et en particulier aux filles, un meilleur accès aux services sociaux essentiels, ainsi

PROGRAMME LUTTE MALTRAITANCE EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

- Le programme est mis en place au Brésil, en Bolivie, au Chili, au Paraguay, au Pérou, en République Dominicaine et en Uruguay, 7 pays qui ont en commun de voir leurs enfants grandir et se développer dans des conditions de discrimination et de violence. Dans ces pays, les actions seront menées dans les écoles et auprès des communautés selon trois axes : la participation des enfants eux-mêmes, la formation et le renforcement des réseaux de protection des enfants et les interventions thérapeutiques.

50€ → avec un don de 50 €, vous contribuez à la mise en place d'actions de prévention de la violence pour les enfants en Amérique latine.



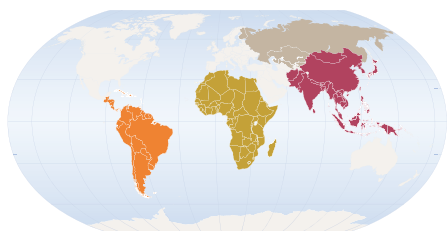
IL BÉNÉFICIERA À PLUS DE 2 300 ENFANTS ET ADOLESCENTS

**CHAQUE ANNÉE DANS
LE MONDE :**

155 000

enfants de moins de 15 ans
meurent de maltraitance,

Source : www.unicef.org



être implanté en priorité. A partir d'un axe commun de prévention des violences, le programme permettra bien sûr de prendre en compte les spécificités de chaque pays, pour mettre en place localement les actions appropriées.

EN AFRIQUE

qu'une protection contre les risques d'exploitation et de maltraitance. Le projet va s'adresser non seulement aux enfants victimes, mais aussi à leurs familles et communautés, aux membres de la société civile et à l'Etat.

110€ → avec 110 €, vous prenez totalement en charge l'accueil d'une jeune fille dans un Centre Sauveteur du BICE pendant un mois.

PROGRAMME LUTTE MALTRAITANCE EN EUROPE-CEI



**IL BÉNÉFICIERA
À PLUS DE 14 000 ENFANTS**

• La Russie, le Kazakhstan, l'Ukraine et la Moldavie sont intégrés à ce programme. Des pays où les enfants sont particulièrement exposés à la violence physique, morale ou sexuelle, en partie parce que les politiques publiques en matière de prévention, de protection et d'accompagnement sont encore très marquées par le système soviétique qui pratiquait le placement en internat comme principale mesure de protection des enfants. Renforcer la sensibilisation et

prévenir les abus et les violences au sein des écoles et des institutions, promouvoir des processus psycho-juridiques adaptés aux besoins des enfants figurent parmi nos objectifs prioritaires dans cette région.

60€ → il suffit de 50 dons de 60 € pour financer l'aménagement d'une structure de conseil pour les enfants et leurs parents en CEI.

PROGRAMME LUTTE MALTRAITANCE EN ASIE

• Le programme est implanté au Cambodge à Battambang et dans la région de Sihanoukville, devenue l'un des principaux axes de trafic sexuel vers la Thaïlande et la Malaisie. Il se déploie également au Népal, un pays d'une grande pauvreté dont le développement, et notamment celui des femmes en milieu rural,

est entravé par des traditions patriarcales.

Son objectif sera de sensibiliser, mobiliser et renforcer les communautés contre toutes les formes de violence et d'abus envers les femmes et les enfants, et de promouvoir la réhabilitation des victimes par la résilience.

20€ → avec un don de 20 € chaque mois, vous prenez en charge un enfant victime d'abus sexuel et/ou de violence au Népal : accueil, écoute, appui psychologique, médical et juridique, réinsertion.



**IL BÉNÉFICIERA
À PLUS DE 2 100 ENFANTS**

JOURNÉE
MONDIALE
DES DROITS
DE L'ENFANT



10 RAISONS DE CÉLÉBRER AVEC FORCE LA JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT

Le 20 novembre est une date marquante, puisqu'elle est celle de la Journée mondiale des Droits de l'enfant, droits que nous avons été parmi les premiers à revendiquer et à défendre. Comme chaque année, nous profitons de cet anniversaire pour réaffirmer vigoureusement les urgences auxquelles nous nous devons tous de répondre.



Le monde auquel chacun d'entre nous aspirons, un monde respectueux des droits et de la dignité des enfants, serait réalisable économiquement et politiquement

dès maintenant si chacun, des Etats aux individus, s'en donnait les moyens. Nous en sommes loin pourtant. Le 20 novembre est l'occasion de rappeler encore les 10 défis majeurs à relever pour permettre une vie digne aux enfants.

1. Respecter le droit à la vie

En Asie, **60 millions de filles¹ n'ont pas été mises au monde du fait de la sélection prénatale, de l'avortement et de l'infanticide.**

A ces discriminations dramatiques, il faut opposer une culture du respect de la vie de l'enfant comme de celle de ses parents.

2. Lutter contre la pauvreté

Aujourd'hui, **la moitié des 1,8 milliard² de personnes qui vivent dans un dénuement absolu partout dans le monde sont des enfants**, notamment en Afrique subsaharienne, dans plusieurs pays d'Asie, dans la CEL, mais aussi en Europe, où la pauvreté des enfants augmente dans les milieux les plus défavorisés.

Il est urgent de maîtriser la mondialisation et de

**4 MILLIONS
D'ENFANTS
MEURENT CHAQUE
ANNÉE FAUTE
D'AVOIR PU
BÉNÉFICIER D'UNE
VACCINATION DE
ROUTINE CONTRE
LES MALADIES
INFANTILES.**

[1] Isabelle Attané, « Une Chine sans femmes ? », 2005

[2] Rapport de l'ONU, juin 2010 ; [10] *ibid*, juillet 2009

[3] Rapport Unicef, « La situation des enfants dans le monde », 2007 et 2009 ; [8] *ibid*, 2006

[4] Estimation du BIT et de l'Unicef, 2008

[5] Rapport BICE « Mobilisation pour l'enfance » 2011 ; [7] *ibid*

[6] UNESCO, Rapport de suivi de l'Education pour tous, 2010

[9] Rapport du Conseil des droits de l'homme, 2010

mettre en place des politiques publiques plus équitables.

3. Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des enfants

Aucune forme de violence, de maltraitance ou de négligence à l'encontre d'enfants ou d'adolescents n'est justifiable. Et pourtant, **1,8 million d'enfants³ sont exploités par l'industrie du sexe, et 1,2 million³ sont victimes de traite chaque année.**

Pour prévenir ces violences, des approches basées sur la participation des enfants ont fait leurs preuves.

4. Soutenir les familles

Le déracinement géographique, culturel ou affectif cause de graves difficultés pour les plus jeunes. **120 millions d'enfants⁴ en rupture familiale et sociale vivent aujourd'hui dans la rue.**

Cette fragilisation grandissante de la famille nécessite la mise en place de politiques de soutien renforcées.

5. Prendre en compte le sort des enfants travailleurs

A ce jour, **les pires formes de travail des enfants, celles qui mettent en danger leur santé, leur sécurité et leur moralité, touchent encore**

115 millions⁵ d'enfants dans le monde.

L'OIT (Organisation International du Travail) a organisé récemment à la Haye un congrès international pour alerter contre ces activités et exiger leur éradication.

6. Garantir une éducation de qualité à tous les enfants

Si rien n'est entrepris rapidement en faveur des populations les plus défavorisées, **56 millions d'enfants⁶ ne seront toujours pas scolarisés en 2015.** En mai dernier, l'UNESCO accueillait le congrès international organisé par le BICE afin de sensibiliser un large auditoire à cette question.

7. Garantir le droit à la santé

Le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans a certes reculé, passant de 12,5 millions en 1990 à moins de 9 millions en 2008. Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui encore, **4 millions d'enfants⁷ meurent chaque année au cours du premier mois de leur vie** faute d'avoir pu bénéficier d'une vaccination de routine contre les maladies infantiles. C'est pourquoi il faut soutenir et exiger des politiques de santé publique qui permettent de réaliser ces vaccinations essentielles.

8. Donner leur place aux enfants en situation de handicap

On estime à **200 millions le nombre d'enfants handicapés dans le monde, et à 90%⁸ le pourcentage d'entre eux qui ne sont pas scolarisés dans les pays en développement.**

Conformément à la Convention relative aux Droits de l'Enfant, il est essentiel que soit reconnue l'égalité de dignité de tous les enfants, et notamment ceux fragilisés par un handicap.

9. Humaniser la justice à l'égard des enfants

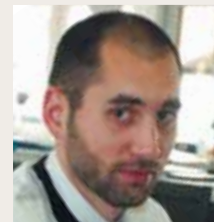
Un million d'enfants⁹ sont actuellement emprisonnés dans le monde, dans des conditions indignes et dangereuses pour leur santé et leur développement. La justice pour les mineurs doit se baser sur des principes d'éducation et de réinsertion (voir interview ci-contre).

10. Mettre les nouvelles technologies au service des enfants

Les nouvelles technologies peuvent être une chance pour les enfants, tout comme un piège terriblement dangereux. On dénombre en effet **4 millions de sites internet¹⁰ montrant des images pornographiques impliquant des enfants.** Le bon usage des nouvelles technologies nécessite une responsabilisation des parents et des éducateurs. Il est urgent d'engager une réflexion de fond sur ce sujet.

Interview

François Duchamp est Chargé de mission Enfance à UNICEF France, notamment auprès des mineurs étrangers isolés dans le domaine de la justice juvénile. Il nous dresse l'état des lieux des droits de l'enfant en France.



© Unicef France

La situation des droits de l'enfant est loin d'être exemplaire en France.

Quels sont les nouveaux défis à relever ?

A l'issue de l'audition de la France auprès du Comité des droits de l'enfant en mai 2009, de nombreux sujets de préoccupation ont été soulignés : justice pénale, accueil des mineurs étrangers isolés, accompagnement des enfants en situation de handicap, procédures autour de l'adoption...

Les observations onusiennes ont surtout mis en exergue l'absence d'une politique nationale de l'enfance aux moyens coordonnés, ce qui reste un obstacle majeur à une politique réellement efficace. Les droits de l'enfant doivent être incarnés politiquement afin d'être visibles et audibles, or la disparition récente du Défenseur des enfants marque un sérieux recul dans ce domaine. Pour ces raisons, l'UNICEF France se mobilise pour la mise en place d'une politique transversale de l'enfance.

Quelle est l'ampleur du phénomène des mineurs étrangers isolés ? Quels sont leurs droits et sont-ils respectés ?

Il y aurait environ 6 000 mineurs étrangers isolés en France, principalement originaires du Moyen Orient et d'Afrique. Le respect de leurs droits fondamentaux est inscrit dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), en particulier dans l'article 2 : le droit à la protection, à la sécurité, à la reconnaissance en tant qu'individu à part entière et le droit d'accès aux soins. L'UNICEF France se mobilise pour que les droits de ces mineurs soient respectés. Malgré les efforts de tous les acteurs de l'enfance, il y a un immobilisme politique et les multiples rapports afférents n'ont pas encore débouché sur des réponses à la hauteur.

On observe une aggravation de la violence chez les très jeunes. Quelle justice préconisez-vous pour eux ?

La situation est plus complexe que ce qu'il paraît ; les propres chiffres du ministère de la Justice montrent que cette augmentation d'actes de plus en plus graves est toute relative¹.

Il est important de ne pas se tromper de sujet et de concentrer nos efforts pour construire les réponses les mieux adaptées au problème de la délinquance chez les enfants.

Nous avons la chance, en France, de pouvoir nous appuyer sur l'ordonnance de 1945, véritable boîte à outils en matière de justice des mineurs, qui permet d'avoir un panel de réponses adaptées et individualisées. Le principe de base à ne pas oublier est la nécessité de conserver la primauté de l'éducatif sur le répressif afin d'aider ces enfants à se construire pour demain.

Notre vœu serait que les parlementaires mettent fin au vote de ces réformes successives, à court terme, qui n'apportent aucune réponse satisfaisante depuis 2002.

Pensez-vous que les droits de l'enfant sont suffisamment connus et défendus en France ?

Il reste encore un important travail à mener concernant les droits de l'enfant car ils sont méconnus ou mal interprétés, y compris par le législateur. C'est pour cette raison que nous nous mobilisons quotidiennement, comme les membres du BICE, pour promouvoir la CIDE auprès de tous les publics.

1. Dossier web sur unicef.fr : <http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/justice-des-mineurs-non-une-reforme-dangereuse-et-expeditive-2011-05-16>

Site internet du BICE

Un nouveau lien avec vous

Depuis le mois de septembre, le nouveau site Internet du BICE est accessible !

Nous l'avons voulu plus vivant, complet, lisible et pratique. L'accent a été mis sur la facilité d'accès aux informations, l'attrait de la présentation (par l'ajout notamment de documents vidéo et audio) et

la commodité : possibilité de faire un don en ligne ou de s'inscrire à la newsletter. Le site www.bice.org est également destiné à nos organisations membres et partenaires, ainsi qu'aux institutions. Ce site se veut aussi un nouveau lien avec vous. Nous vous y attendons : merci pour vos remarques et suggestions...



A l'occasion du 20 novembre, notre appel à intentions de prières fait l'objet d'une campagne spéciale sur notre site. Rendez-vous vite sur www.bice.org !

Le BICE partenaire des Semaines Sociales de France 2011



Les Semaines Sociales de France sont l'un des seuls lieux d'envergure en France qui permet un dialogue riche et actif entre les chrétiens et la société.

Chaque année, les Semaines Sociales organisent une session nationale de 3 jours consacrée à une question sociale contemporaine. Ces journées, qui rassemblent près de 4 000 personnes, se composent de conférences plénières, de débats et d'ateliers et font intervenir de nombreuses personnalités : des sociologues, des philosophes,

des théologiens, des hommes politiques...

La session 2011 s'intitule «La démocratie, une idée neuve» et se tiendra du 25 au 27 novembre au Parc Floral de Paris.

Le BICE soutient cette manifestation et sera présent sur place à travers un stand. Pour assister à la session de 2011 et venir nous rencontrer à cette occasion, rien de plus simple : inscrivez-vous en ligne sur le site internet www.ssf-fr.org ou bien téléphonez au 01 74 31 69 00 pour tout renseignement sur cet événement.

Poème



Un enfant

Dans le monde entier, il y a une planète
Dans la planète, il y a un continent
Dans le continent, il y a un pays
Dans le pays, il y a une ville
Dans la ville, il y a un jardin
Dans le jardin, il y a un enfant
Et dans un enfant, il y a le monde entier.

Catherine de Lasa
Extrait de « Poèmes par ci par là », Editions Fleurus,
avec l'aimable autorisation de l'auteur.

AGRÉE PAR



COMITÉ DE LA CHARTE
don en confiance

Enfants de Partout N°128 – Novembre 2011 – Trimestriel - Directeur de publication : Yves Marie-Lanoë – Directrice de la rédaction : Sandrine Tiffreau – Rédacteur en Chef : Pascale Kramer - Secrétaire de rédaction : Adriano Leite – Photos : couverture : Durnez-BICE; P. 2 : SAE; P. 3 : Durnez-BICE; P. 4 : BICE-DRAF; BICE-DRALC; P. 5 : Thomas Louapre; Durnez-Bice; P. 6 : Thomas Louapre; P. 8 : A. Leite-BICE; Maquette : De Villeneuve et Associés; C. Rocolle – Imprimerie : Uniservices. La Prairie, 91140 Villebon-sur-Yvette – CPPAP : 0912 H83521 – N° ISSN : 0252-2799 – BICE, 70 boulevard de Magenta 75010 Paris – Tél. : 01.53.35.01.00 Fax : 01.53.35.01.19 – E-mail : bice.paris@bice.org – Site internet : www.bice.org. Ce numéro comporte un encart "Cartes de vœux" et un encart « Invitation » (diffusion générale), et un encart « Bayard » (diffusion partielle), encartés sous la 4^{ème} de couverture.